



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 97112

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de savoir s'il dispose de statistiques sur le nombre de personnes condamnées au titre de l'article 131-36-1 du code pénal à une mesure de suivi socio-judiciaire au cours de l'année 2010.

Texte de la réponse

Les dernières données actuellement disponibles issues du casier judiciaire portent sur les condamnations prononcées en 2009. Ces données ne sont pas définitives. Ainsi en 2009, 1 342 mesures de suivi socio-judiciaire ont été enregistrées.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97112

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13896

Réponse publiée le : 22 mars 2011, page 2861